

COMPTE RENDU DU CTPD DU 13 SEPTEMBRE 2011 SIP de Boulogne et Saint-Cloud, fusion de secteurs à Nanterre, questions diverses

Le CTPD se réunissait le 13 septembre dernier. En préambule de l'examen de l'ordre du jour, la délégation CGT a lu la déclaration suivante.

Notre CTP se tient au moment où, pour se conformer aux exigences des marchés financiers, le gouvernement vient de présenter un plan d'austérité dont les dispositions frappent tout particulièrement les salariés et les retraités : hausse de la CSG, taxe sur la complémentaire santé (dont les mutuelles), taxes sur le tabac, l'alcool et autres boissons. Au bas mot 2,8 milliards d'euros à la charge directe des salariés et retraités à comparer aux 200 millions d'euros supportés par les hauts revenus au titre d'une contribution exceptionnelle venant après un allègement de l'ISF d'un coût de 2 milliards d'euros.

La CGT condamne ce plan qui au passage accroît l'injustice de notre système fiscal.

Elle partage l'exigence du mouvement mutualiste de retrait de la taxation des complémentaires santé.

La CGT entend agir pour revaloriser les salaires et les pensions, pour stopper les suppressions d'emplois et promouvoir une réforme de la fiscalité passant notamment par l'accroissement de la progressivité de l'impôt sur le revenu, le relèvement de l'ISF et l'allègement des impôts indirects (TVA).

La CGT appelle les salariés à traduire ces exigences en revendications justes, précises, portées par tous pour obtenir des résultats concrets.

A la DGFIP et dans notre direction la rentrée est marquée par l'insuffisance dramatique des effectifs, conséquence des suppressions et vacances d'emplois.

Les restructurations (SIP, fusions de secteurs et de services) dont certaines sont à l'ordre du jour de ce CTP accompagnent ces suppressions et en préparent de nouvelles.

Avec l'allègement de l'ISF, particulièrement injuste, se profile la mise en cause de la mission et du service de la fiscalité immobilière.

La CGT considère que les salariés ne sont pas condamnés à subir la régression sociale. Elle appelle les agents à rédiger leurs cahiers de revendications et à mettre en œuvre les moyens d'action nécessaires pour obtenir satisfaction.

CREATION DES SERVICES DES IMPOTS DES PARTICULIERS DE SAINT-CLOUD ET BOULOGNE

Nous avons rappelé notre opposition à la structure SIP, contraire au principe de séparation entre l'assiette et le recouvrement et qui a pour objectif la suppression d'emplois en nombre.

Saint-Cloud

Notre délégation s'est une nouvelle fois fait l'écho des revendications des collègues : aménagement du RDC bas, répartition des emplois, restauration.

L'aménagement retenu par l'administration pour le RDC bas (en français courant : au sous-sol) dispose les agents d'un seul côté du patio ; l'autre côté étant occupé par des armoires. Ainsi des armoires bénéficient de la lumière du jour alors que des agents sont condamnés à une demi-obscurité nécessitant l'éclairage artificiel toute la journée. Douze bureaux sont concentrés sur environ 57 m². Deux secteurs sont répartis en trois groupes de bureaux, ce qui ne paraît pas relever d'une organisation optimale. Le secteur recouvrement est situé sur le côté nord du patio et ne bénéficiera lui aussi que d'une faible luminosité. Nous avons évoqué le contre projet proposé par les agents qui répartissait les bu-

reaux tout autour des baies vitrées. La direction a reconnu que ce projet « n'était pas impertinent ». Mais elle a expliqué qu'il ne pouvait être réalisé aujourd'hui notamment pour des raisons financières et de délai.

La direction a sans cesse mis en avant l'amélioration du site après les travaux, en particulier pour l'accueil du public ; nous avons fait remarquer que certains contribuables se plaignent du manque de confidentialité dans les box ouverts. Suite à nos interventions répétées quant à la disposition des secteurs, la direction a toutefois convenu de revoir cette question à l'occasion de la réfection de tous les compactus prévue en 2012 qui s'articulera avec le désamiantage. Nous avons proposé de constituer un groupe de travail ad hoc sans attendre ; la direction s'y est refusée.

Emplois : la création du SIP se fait dans une situation « emplois » pour le moins compromise. Les SIP nés de la scission de Trésorerie (recouvrement qui part au SIP et secteur local qui devient Trésorerie spécialisée) voient leurs charges augmenter substantiellement. Les charges communes (caisse-guichet-comptabilité), auparavant mutualisées entre les deux activités, se retrouvent désormais dédou-

blées tant au SIP que dans la nouvelle Trésorerie. La Direction continue de nier cet état de fait alors que Montrouge, Vanves, Gennevilliers et Issy les Moulineaux en supportent les conséquences depuis des mois. Le nombre d'emplois « gestion publique » transféré au SIP est de 7 B/C et 1 A (inspecteur) ce qui correspond à l'effectif « recouvrement » de la Trésorerie. Pour la filière fiscale, 27 B/C et 3 A (dont le responsable du SIP) sont transférés (28 en réalité car il y a 2 emplois vacants). Il restera 15 emplois à la nouvelle Recette Municipale (13 en réalité car il y a 2 vacances d'emplois).

Restauration : Nous avons fait part de la demande des collègues de la Trésorerie Principale, rejoignant celle de tous les collègues, de bénéficier d'un quart d'heure supplémentaire pour compenser le temps de trajet (20 à 25 minutes pour plus d'1,3 km). La direction nous a opposé un refus catégorique.

Les collègues de Saint-Cloud sont donc une nouvelle fois pénalisés : implantation excentrée, mal desservie par les transports en commun, cantine éloignée et pour les collègues du SIP, mauvaise disposition au RDC bas. Cela fait beaucoup. Comment comprendre ces décisions alors que la DG communique sur le sujet de la santé au travail ? Pour nous le dossier Saint-Cloud ne saurait être considéré comme clos.

Boulogne

Nous avons évoqués les points suivants.

Travaux en site occupés : ils devraient durer entre 9 et 10 mois après l'installation effective des SIP au 1^{er} décembre. Une fois de plus on demande beaucoup aux agents.

Revêtement de sol : nous avons demandé la pose de lino, plus facile d'entretien et moins allergène que la moquette. Refus de la direction qui a expliqué que la moquette était plus résistante et plus facile à remplacer.

Mobilier et vestiaires : nous avons demandé le remplacement du mobilier fatigué. Réponse : c'est prévu ;

Cloisons isophoniques : nous avons relayé la demande de l'installation de cloisons isophoniques entre les secteurs d'assiette. Réponse : La direction s'est déclarée disposée si les agents le demandent.

Parkings : la direction nous a assuré avoir des places disponibles en nombre suffisant sur le site et au parking Bellefeuille. Elle a demandé aux chefs de service de recenser toutes les demandes.

Accueil : L'équipe d'accueil se composera de cinq titulaires dont trois issus de la filière fiscale et deux issus de la filière gestion publique, caissier compris. Le rattachement de l'équipe d'accueil au SIP de Boulogne sud entraîne le transfert d'un B et d'un C du futur SIP de Boulogne nord vers le SIP de Boulogne sud. Cinq à six suppléants sont prévus.

Dans le cadre de l'organisation cible (courant 2012), l'équipe d'accueil serait composée de onze titulaires et de six

suppléants et assurerait l'accueil physique, téléphonique et la gestion des courriels. Nous avons fait remarquer qu'une fois de plus l'accueil est mis en place sans création d'emploi.

Au sujet des **courriels** nous avons fait état de l'accroissement sensible de leur nombre (courriels à répétition). La direction a reconnu que le problème pouvait se poser sur certains sites. Elle va fournir des modèles de réponses censés permettre de mettre un terme à ce type d'échange.

Nous avons interrogé la direction sur le devenir de la **cantine** de Boulogne Jean-Jaurès. La direction a confirmé son intention de fermer la cantine DGFIP (2^{ème} semestre 2012) et de passer une convention avec le restaurant de la mairie. En réponse à nos questions la direction a expliqué que le tarif serait celui en vigueur conventionné par les services sociaux sur la base du prix d'un repas standard. La direction n'a pas communiqué de tarif précis. Il est vraisemblable que celui-ci sera supérieur à celui pratiqué actuellement qui est de 3,40 €. La direction n'a pas répondu sur l'existence ou pas de files d'attente mais a précisé qu'elle ne mettrait pas en place de cadre contraignant quant aux horaires.

Nous avons demandé que les deux formules, cantine sur place et possibilité de restauration à la cantine municipale, soient offertes aux agents de Boulogne. Il n'est par ailleurs pas sans intérêt, pour les agents comme pour l'administration, de conserver une structure de restauration DGFIP. Personne ne peut garantir que la mairie de Boulogne à l'avenir sera toujours disposée à permettre l'accès des agents de la DGFIP au restaurant municipal. La direction a répondu que la coexistence des deux formules était impossible réglementairement et qu'en conséquence la cantine DGFIP serait fermée. Un reclassement sera proposé à l'agent Berkani.

Nous réitérons notre demande que l'administration communale le tarif exact qui sera supporté par les agents ainsi qu'une estimation du temps d'attente moyen.

Emplois : comme pour Saint-Cloud, la création des SIP de Boulogne se fait à partir de la scission de la Trésorerie existante. Les mêmes problématiques de démultiplication des activités communes (caisse-guichet-comptabilité) se posent ici également. Concernant la répartition des agents « gestion publique » nous avons relevé que le choix n'avait pas été communiqué aux agents eux-mêmes, alors que les représentants du personnel en étaient informés depuis plusieurs jours déjà. Le SIP de Boulogne-Sud étant chef de file « accueil », la tenue de la caisse commune lui revient et une répartition supérieure des emplois avec le SIP de Boulogne-Nord. Il y aura malgré tout 2 vacances d'emplois « gestion publique » à Boulogne-Sud et 1 à Boulogne-Nord. Pour la filière fiscale, le transfert de 2 emplois de Boulogne-Nord vers Boulogne-Sud supprime les 2 vacances au Nord pour... les recréer au Sud.

Votes : Pour : administration
Contre : CGT, FO, SNUI-SUD, CFDT

FUSION DES SECTEURS DE NANTERRE RUEIL ET NANTERRE VILLE

La direction a présenté un **projet de fusion des secteurs de Nanterre Rueil et de Nanterre Ville** consistant au passage de trois secteurs à deux sur chacun de ces deux SIP. Pour la direction, il s'agit de « *permettre aux secteurs d'atteindre une taille critique en nombre d'agents et d'optimiser l'organisation du service et sa gestion des ressources humaines* ».

La CGT a tout d'abord rappelé que la très mauvaise situation de ces SIP était la conséquence des suppressions d'emplois intervenues en 2011 (-1B et -1C sur Rueil ; -1C sur Ville) et 2010 (-1B, -1C sur Ville, -1C sur Rueil) auxquelles s'ajoutent les vacances d'emplois (tout particulièrement sur Rueil). Bien entendu, les documents présentés au CTP par l'administration masquent la situation réelle des effectifs et des charges de travail. Ainsi pour Rueil, l'effectif mentionné fait état de 14 agents C alors que l'effectif réel est actuellement de 10 agents compte tenu des vacances d'emplois et des maladies. Cela aboutit à une charge réelle de plus de 4000 articles IR par agent au lieu des 3000 annoncés.

L'opération de fusion des secteurs est clairement destinée à accompagner la situation de sous-effectif, d'augmentation des charges et à préparer de nouvelles suppressions d'emplois.

Nous avons également signalé que les collègues n'étaient pas favorables à l'organisation « au fil de l'eau » c'est-à-dire à la suppression de l'attribution de rues déterminées à chaque agent du secteur (sous-secteurs).

Cette restructuration aboutit enfin à enlever un poste de contrôleur sur chaque secteur. Nous avons donc demandé le maintien des deux contrôleurs en secteur, l'arrêt des suppressions d'emplois, le pourvoi de tous les postes vacants et le maintien du renfort affecté à Nanterre-Rueil pour effectuer les missions foncières.

Après avoir nié que la réorganisation était liée à la situation des effectifs, la direction a répondu que la sous-sectorisation appartenait au passé et que la bonne connaissance des rues et des contribuables n'était pas nécessaire en zone urbaine. Elle a ajouté que d'autres fusions du même genre sont en projet. Elle considère que les postes B ne sont pas supprimés dans la mesure où ils restent au sein du SIP mais elle n'a pas été en mesure de préciser quelles tâches leur seraient confiées (CSP, DFE,...). Selon elle, c'est au chef de service qu'il appartiendra de définir les tâches de ces contrôleurs au sein du SIP.

Sur ce point, nous avons rétorqué que la situation était déjà très difficile et que la décision de la direction d'enlever encore des contrôleurs des secteurs (que ce soit partiellement ou totalement) ne faisait que l'aggraver. Nous lui avons demandé qu'elle suggère aux chefs de services de maintenir les contrôleurs sur les secteurs.

La direction n'a pris aucun engagement et on est passé au vote...

Vote sur la fusion des secteurs :

Pour : Administration. Contre : CGT, FO, SNUI-SUD, CFDT.

QUESTIONS DIVERSES

Effectifs

La direction a remis un tableau des effectifs par structure (au 01/09/2011) ; **il en ressort un déficit de 172,8 agents.** Au 01/03/2012, selon la Direction, ce déficit devrait être ramené à 72 B et C. Ces chiffres s'entendent après temps partiel mais avant congés et absences diverses. C'est dire la situation critique des effectifs qui prévaut dans tous les services. Fin octobre 28 agents C arrivent dans le 92 au titre de l'appel sur la liste complémentaire; mais 16 autres qui ont eu le concours de contrôleur du Trésor partent en formation.

Le déficit persiste donc dans des proportions sans précédent. **Faut-il s'étonner dans ces conditions du nombre croissant de collègues qui se plaignent du mal vivre au travail ?**

Base Oeil

Nous avons fait état du retard dans la mise à jour de la base Œil (base de données des ventes de biens immobiliers), outil au service des évaluateurs et des services de la Fiscalité patrimoniale. Dans le sud du département la mise à jour accuse un an de retard, dans le nord l'emploi correspondant n'est plus pourvu depuis le 1^{er} septembre. **La direction a évoqué l'arrivée d'une nouvelle application, PATRIM**

mais a convenu que, dans l'attente, la base ŒIL devait être alimentée en temps et en heure.

Fiscalités Immobilières

La CGT et SNUI-SUD ont relayé les plaintes des collègues des FI concernant **la lourdeur de la procédure de scannage à répétition des identifiants des déclarations ISF.** Le volume des déclarations concernées a diminué mais les délais pour saisir bien davantage. La direction en a pris note en justifiant ces opérations par la **nécessité de tracer et de sécuriser la circulation des déclarations ISF.**

Cellule CSP Nanterre et secteur recouvrement du SIP Nanterre Ville :

Nous avons également fait état des **charges excessives de la cellule CSP de Nanterre** en particulier en matière de DFE alors que les effectifs du service ne sont pas complets. La situation de sous-effectif du secteur recouvrement du SIP de Nanterre Ville a également été évoquée par nos soins. La direction a pris note.

Autorisations d'absences

Notre délégation a demandé l'application sans restriction de la note DG prévoyant l'octroi d'une journée d'autorisation d'absence la veille du premier jour de l'épreu-

ve de pré-admissibilité, d'admissibilité ou d'admission à un concours ou examen professionnel. La direction invoque la nécessité de service et fait appel au « sens des responsabilités des agents ». Mais l'Administration a-t-elle fait preuve de sens des responsabilités quand elle a décidé les suppressions d'emplois par centaines qui percutent aujourd'hui de plein fouet le fonctionnement de nos services ? Où est l'égalité devant le concours quand des agents peuvent bénéficier de l'autorisation d'absence et que d'autres n'en bénéficient pas au vu de la situation particulière de leur service ?

La direction a toutefois précisé que tous ceux qui avaient demandé l'autorisation d'absence l'ont obtenu. Nous rappelons que la DG a accordé cette autorisation d'absence et l'a présentée comme une « avancée ». Nous invitons les collègues à faire valoir leur droit et à ne pas hésiter à nous contacter en cas de difficulté.

Pressions statistiques

Nous avons évoqué deux exemples.

Dans les SIE, qui doivent faire face à la gestion difficile de la CET (Contribution économique territoriale, ex-TP) et subissent le transfert des DSO (dégrèvements sans ordonnancement), est mis en circulation **un kit de suivi des relances TVA. Les agents ne comprennent pas, alors que les statistiques en la matière sont bonnes, pourquoi de nouvelles contraintes leur sont imposées.**

La direction a répondu que le déploiement de ce kit ne répondait à pas à des contraintes statistiques mais se voulait une **outil supplémentaire dans le cadre de la réingénie-**

rie des process. Un bilan sera tiré mi-octobre.

Les services ne sont pas demandeurs. Nous le réaffirmons : la direction doit comprendre que dans les SIE la coupe est pleine.

Autre exemple que nous avons cité. Les collègues vérificateurs nous rapportent la pression exercée en vue de l'application **des pénalités de mauvaise foi.** La direction a confirmé l'existence de l'indicateur CF1R qui comptabilise la part des opérations à finalité « répressive » dans le total des opérations de contrôle fiscal.

Le directeur a expliqué qu'il s'agissait d'un indicateur qualitatif et qu'il n'y avait pas de pression. **L'accent mis dans les faits sur cet indicateur de résultats est-il de nature à permettre des conditions de travail sereines pour les acteurs du contrôle fiscal ? Nous faisons juges ces derniers.**

Cellule micro de Vanves-Bd du Lycée

Quatre emplois de la cellule micro du sud du 92, implantés à Vanves, ont été transférés à la DISI (Direction interrégionale des services informatiques) au 1^{er} septembre. Depuis, un agent a réussi un concours. **Nos collègues se retrouvent donc trois et sont débordés.** Réponse de la direction : **ce problème relève de la DISI.** Il faudra attendre qu'un agent demande DISI Vanves, le prochain mouvement étant au 1/09/2012. Rappelons qu'il y a quelques années cette cellule avait compté jusqu'à 6 agents. **Ce sous-effectif n'est pas non plus sans conséquence pour les services DDFIP.**

Notre appréciation sur ce CTP

Alors que la situation de l'emploi est critique, la direction persiste à refuser d'entendre les revendications des personnels. La pression sur les services ne se relâche pas contrairement aux annonces faites par la DG en début d'année. La CGT invite les collègues à recenser dans tous les services les revendications et à débattre des moyens pour les faire aboutir, en particulier lors des passages dans les services et des heures mensuelles d'information qu'elle tiendra dans les prochaines semaines sur tous les sites.

Les représentants CGT

**Philippe GEOFFRE - Philippe KERGOAT - Luc BENOIT -
Maximilien FAURE - Benoît ROGUES - Jacqueline JOLLY -
Pierre-Jean BERTHOUMIEU - Brigitte SASSOU-MESSAN**

LE 20 OCTOBRE 2011

ENSEMBLE POUR LUTTER

ENSEMBLE POUR GAGNER

JE VOTE CGT